

Master M2 « Management de la construction durable et des écoquartiers » du Cnam en formation continue hors temps de travail.

Formez-vous en aux métiers du management de la construction durable et obtenez un Master du Cnam.

Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion, mention gestion de l'environnement parcours Management de la construction durable et des écoquartiers en formation continue hors temps de travail

Présentation

Publics / conditions d'accès

Ce diplôme est ouvert uniquement à partir de l'année de M2.

L'année de Master 2 est accessible sur dossier aux professionnels de l'immobilier, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement et de la construction titulaires d'un diplôme de niveau M1 et plus (Maîtrise, Titre Professionnel de niveau 7, Master, Ingénieur, Architecte DPLG, ...).

L'accès au Master 2 peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels (VAPP), en particulier pour les professionnels en exercice ou en reconversion professionnelle.

Renseignements et contact : btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/master-2-management-de-la-construction-durable-htt/

Objectifs

La prise en compte des enjeux du développement durable par les secteurs du bâtiment, de l'architecture et de l'urbanisme nécessite à un besoin important de cadres formés au management de la construction durable. Le parcours de master 2 « management de la construction durable » intègre des notions transverses du développement durable pour répondre à la demande croissante des collectivités et de la population pour une urbanisation plus soutenable. A partir d'outils de diagnostic partagés cette formation propose de piloter des projets de bâtiment ou d'aménagement urbain au niveau du quartier selon une logique management de l'intégration sociétal / urbanisme / architecture / conception / construction / exploitation / maintenance / déconstruction.

Le titulaire de la certification développe ses compétences dans de multiples secteurs d'activité où se pose la question de proposer, d'intégrer, ou de soutenir un développement plus durable. Il intègre dans son management l'acceptabilité sociale des projets, contribue à promouvoir une économie de la fonctionnalité, développe des pratiques de créativité et de prospective pour conduire des changements significatifs, et mobilise une série de méthodes et d'outils à cette fin. Ils maîtrisent en matière de bâtiments et de quartiers : les caractéristiques techniques, la finalité de service, l'intégration de nouvelles parties prenantes, les méthodes de gestion par flux plutôt qu'une centration sur l'ouvrage, afin de prendre en considération les externalités et les finalités, les outils numériques, managériaux et pratiques de pilotage de projet d'écoquartiers.

Métiers visés

- Maître d'ouvrage

Mis à jour le 09-05-2023



Arrêté du 08 juillet 2021.
Accréditation jusque fin 2024-2025. le 08-07-2021

Fin d'accréditation au 31-08-2025

Code : MR12103A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Responsabilité opérationnelle :
Christophe SOISSON

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 6 (ex Niveau II)

Niveau CEC de sortie : Niveau 7 (ex Niveau I)

Mention officielle : Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Génie civil, construction et bois (23) , Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310) , Aménagement du territoire, urbanisme (341)

Métiers (ROME) : Chef de projet BTP (F1106) , Responsable de programme immobilier (C1503) , Responsable de patrimoine immobilier (C1501) , Directeur / Directrice de la construction immobilière (C1503)

Code répertoire : RNCP39184

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

- Assistant maître d'ouvrage
- Responsable du patrimoine immobilier
- Responsable de programme immobilier
- Responsable des services techniques de collectivités territoriales ou d'entreprises
- Ingénieur, architecte, urbaniste, chef de projet construction durable

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : <http://btp.cnam.fr/>

Compétences

BC1 Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

BC2 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

BC3 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

BC4 Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité
environnementale

Enseignements

60 ECTS

la composition du M1 est affichée sur la présentation du MR12101

M2 1ere annee **30 ECTS**

Droit de la construction **BTP197**

3 ECTS

Economie de la construction durable **BTP198**

3 ECTS

Management de la construction durable **BTP199**

3 ECTS

21 crédits à choisir parmi : **21 ECTS**

Bâtiment intelligent / Smart Building **BTP121**

3 ECTS

Villes intelligentes **BTP124**

3 ECTS

Développement durable & RSE (1) **GDE201**

4 ECTS

Développement Durable & RSE (2) **GDE202**

4 ECTS

Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir **HSE133**

3 ECTS

Intégrer les enjeux de transitions écologiques dans les pratiques professionnelles **HSE134**

3 ECTS

Ville numérique **NCU220**

4 ECTS

Méthodes prospectives et compétences pour la transition et le développement durable **PRS211**

6 ECTS

18 ECTS au choix, après accord du responsable du diplôme **PUCN06**

18 ECTS

M2 2eme annee **30 ECTS**

6 crédits à choisir parmi **6 ECTS**

Stratégie BIM **BTP170**

3 ECTS

Innovation et transitions dans le BTP **BTP196**

3 ECTS

Management de projet BIM & jumeaux numériques pour la maîtrise d'ouvrage **BTP300**

6 ECTS

Atelier de management de l'écoconstruction **BTP212**

6 ECTS

Mémoire de Master MCD **UABT15**

18 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR121B13 RNCP39184BC01 Transition numérique dans la construction (Usages avancés et spécialisés des outils numériques)	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
MR121B23 RNCP39184BC02 La transition écologique dans les pratiques professionnelles (Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés)	
MR121B33 RNCP39184BC03 Pratique du management de la construction durable et des écoquartiers (Communication spécialisée pour le transfert de connaissances)	
MR121B43 RNCP39184BC04 Management et économie de la construction durable et des écoquartiers (Appui à la transformation en contexte professionnel)	<ul style="list-style-type: none">- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale